

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

-=====

**DIRECTION NATIONALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

=====

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**NOTE D'INFORMATION SUR
L'EMISSION
DE BONS DU TRESOR DU MALI
DU 10 MARS 2015**

MARS 2015

SOMMAIRE

Pages

1.PRESENTATION DE L'OPERATION	3
1.1.INFORMATIONS GENERALES :	3
1.2.CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION :	3
1.3.SOUSCRIPTION DES BONS :	4
1.4.REMBOURSEMENT :	4
1.5.FISCALITE :	4
1.6.AVANTAGES :	5
2.PRESENTATION DE L'EMETTEUR.....	6
2.1.LES MISSIONS	6
2.2.L'ORGANISATION	6
2.3.LES PERFORMANCES DU MALI SUR LE MARCHE SOUS REGIONAL	7
2.4.ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DU MALI	9
2.5.FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	10
2.6.SECTEUR MONETAIRE	12
2.7.SECTEUR EXTERIEUR	13
2.8.PERSPECTIVE POUR L'ANNEE 2015	15
ANNEXES.....	16
ANNEXE 1 : MECANISME DE L'ADJUDICATION A TAUX MULTIPLES.....	17
ANNEXE 2 : LE SIEGE ET LES AGENCES PRINCIPALES DE LA BCEAO.....	18

1. PRESENTATION DE L'OPERATION

Le Ministre de l'Economie et des Finances, a autorisé la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique à émettre des bons du Trésor pour un montant de quarante-huit (48 000 000 000) de FCFA sur toute l'étendue de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

L'Agence UMOA-Titres en partenariat avec la BCEAO est chargée de l'organisation matérielle de l'émission et du placement des Bons conformément au Règlement n°06/2013/CM-UEMOA du 28 juin 2013 sur les bons et obligations émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres.

1.1. INFORMATIONS GENERALES :

But de l'émission :

La présente émission de bons du Trésor, titres négociables sur toute l'étendue de l'UEMOA, vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales de l'UEMOA, en vue d'assurer la couverture des besoins de trésorerie du Trésor Public du Mali. Elle participe également à l'animation du Marché Régional des titres de la Dette Publique.

Emetteur : Le Trésor Public, sous la responsabilité du Ministre de l'Economie et des Finances

Réseau de placement : Toutes les Directions Nationales de la BCEAO dans l'UEMOA

1.2. CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION :

Nature des Titres : Bons du Trésor.

Forme des Bons : Les Bons sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) qu'est la BCEAO.

Volume d'émission : 48 milliards de francs CFA.

Valeur nominale unitaire : 1 million de Francs CFA.

Durée : 2 ans

Clôture des souscriptions : 10 mars 2015

Date de valeur : 11 mars 2015

Echéance : 07 mars 2017

Type de Placement : Adjudication à taux multiples.

Souscripteurs : Investisseurs de l'UEMOA et étrangers. Le montant de la souscription par souscripteur ne peut dépasser 28,8 milliards de FCFA, soit 60% du montant de l'adjudication.

Rendement :	La rémunération (intérêt) est payable d'avance et précomptée sur la valeur nominale des bons. Les soumissionnaires sont rémunérés au taux de leur soumission.
Liquidité :	Les Bons du Trésor sont admis au refinancement de la Banque Centrale et sont négociables sur le marché secondaire conformément au Règlement sus visé.
Organisation matérielle :	l'Agence UEMOA-Titres en partenariat avec la BCEAO assure l'organisation matérielle de l'émission.
Garantie :	Les Bons du Trésor sont garantis par l'Etat du Mali.

1.3. SOUSCRIPTION DES BONS :

La souscription des Bons du Trésor est ouverte aux banques, aux établissements financiers, agissant pour leur propre compte ou pour le compte de leur clientèle ainsi qu'aux organismes sous régionaux disposant d'un compte dans les livres de la Banque Centrale.

Période de souscription :	10 mars 2015.
Lieu de souscription des Investisseurs non bancaires :	Les banques et établissements financiers.
Dépôt des soumissions :	Les fiches de soumission doivent être déposées, sous plis fermés et séparés (en cas de soumission pour compte de tiers) à la Direction Nationale de la BCEAO du Mali à la date de l'adjudication, soit le 10 mars 2015, au plus tard à 10 heures 30 minutes Temps Universel.

1.4. REMBOURSEMENT :

Le remboursement du capital s'effectue le 13 mars 2017, c'est-à-dire le premier jour ouvré suivant la date d'échéance des Bons.

1.5. FISCALITE :

Les Bons du Trésor sont défiscalisés, c'est à dire, nets d'impôt.

1.6. AVANTAGES :

Les Bons du Trésor présentent les avantages ci-après pour le souscripteur :

- a. le rendement** : les Bons du Trésor constituent une opportunité de placement pour les opérateurs économiques qui disposent de liquidités oisives. La rémunération (intérêts) est payée cash sur la valeur nominale des Bons ;
- b. la fiscalité** : les intérêts perçus sur les Bons du Trésor sont exonérés d'impôt ;
- c. la liquidité** : les Bons du Trésor sont admissibles au refinancement par la BCEAO et sont négociables sur toute l'étendue de l'UEMOA ;
- d. la garantie** : le remboursement est garanti par l'Etat malien ;
- e. la pondération dans les risques bancaires** : les Bons du Trésor sont pondérés à 0% dans les risques bancaires ;
- f. la diversification du patrimoine** : les Bons du Trésor constituent un placement de qualité permettant aux institutions bancaires et financières et aux opérateurs économiques de diversifier leur portefeuille de titres ;
- g. la couverture des engagements d'assurance** : les Bons du Trésor sont admissibles en couverture des engagements réglementés des compagnies d'assurance, conformément aux dispositions du code CIMA.

2. PRESENTATION DE L'EMETTEUR

La Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique est un service central du Ministère de l'Economie des Finances, créée par l'Ordonnance N° 02-030 P-RM du 04 mars 2002. Son organisation et ses attributions sont précisées par le Décret N° 02-127/ P-RM du 15 mars 2002.

2.1. LES MISSIONS

Aux termes de l'Ordonnance N° 02-030 P-RM du 04 mars 2002, la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique est chargée :

- de l'exécution des opérations du budget de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics, à l'exception des opérations dont l'exécution a été expressément confiée à d'autres structures ;
- du suivi et du contrôle de la gestion de la Trésorerie de l'État ;
- de l'élaboration de la réglementation de la comptabilité générale et de la comptabilité publique et du suivi de son application ;
- de la gestion comptable des titres et valeurs appartenant ou confiées à l'État et aux collectivités territoriales ;
- de la collecte et de l'analyse des documents comptables des institutions financières et monétaires ;
- de l'application et du contrôle de la réglementation des changes ;
- de la tutelle du réseau des comptables publics de l'État ;
- de l'élaboration de la réglementation et du contrôle du secteur des assurances ;
- de l'assurance des véhicules de l'État ;
- de la coordination et du contrôle des services régionaux, sub-régionaux et des services rattachés.

2.2. L'ORGANISATION

Aux termes du Décret N° 02-127/P-RM du 15 mars 2002, la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique comprend :

- En staff, une Cellule Informatique, Formation et Perfectionnement ;
- cinq (5) divisions à savoir :
 - la Division Banques et Finances ;
 - la Division Assurances ;
 - la Division Contrôle ;
 - la Division Comptabilité Publique ;
 - la Division Suivi des Collectivités Territoriales et des Organismes Personnalisés.
- La Direction compte aussi trois services rattachés que sont :
 - la Paierie Générale du Trésor ;
 - la Recette Générale du District ;
 - et l'Agence Comptable Centrale du Trésor.

Elle est représentée au niveau de chacune des huit (8) régions par une Trésorerie Régionale et par des Perceptions et Recettes-Perceptions aux niveaux des Cercles.

2.3. LES PERFORMANCES DU MALI SUR LE MARCHE SOUS REGIONAL

Par le passé, le Mali a essentiellement mobilisé des financements extérieurs. Cependant, à partir de juin 2003, le pays a entrepris la diversification de ses sources de financement en recourant au marché des titres publics par l'émission de bons du Trésor depuis 2003 et d'obligations du Trésor à partir de 2008.

Du début de ses interventions à nos jours, le Mali a effectué au total 48 émissions dont 43 bons du Trésor et 5 obligations du Trésor. Le pays a ainsi mobilisé 1 365,68 milliards de FCFA en bons du Trésor et 177,81 milliards de F CFA en obligations du Trésor. Ce qui fait du pays un des principaux animateurs du marché financier sous régional.

2.3.1. Emissions des bons du Trésor

Du 1^{er} janvier 2013 à nos jours, le Trésor Public du Mali a mobilisé sur le marché financier sous régional, à travers les émissions de bons du Trésor, la somme totale de 689,78 milliards de F CFA sur 608 milliards FCFA espérés et 931,72 milliards souscrits, soit 124,87% de ratio de couverture des montants mis en adjudication par les soumissions retenues (**voir Tableau 2**).

Tableau 2 : Situation des émissions de bons du Trésor de 2013 à nos jours (milliards FCFA)

Nature et durée des titres	Nombre d'émissions	Montant attendu	Montant souscrit	Montant retenu	Taux de couverture
Bons du Trésor à 182 jours	10	273	432,535	314,576	137,50%
Bons du Trésor à 273 jours	3	75	127,156	99,456	127,85%
Bons du Trésor à 364 jours	6	220	329,027	235,75	139,57%
Bons du Trésor à 728 jours	1	40	43	40	107,50%
Total	20	608	931,718	689,782	135,07%

Source : DNTCP

2.3.2. Emissions des obligations du Trésor

Pour ce qui est des obligations, depuis 2008, le Mali a réalisé au total quatre (5) émissions et a mobilisé 177,81 milliards de F CFA sur des propositions de 198,41 milliards de F CFA.

Tableau 3 : Situation des émissions d'obligations du Trésor depuis 2008 (milliards FCFA)

Ordre	Date	Montant demandé	Montant proposé	Montant retenu	Taux d'intérêt	Maturité/ Mode de remboursement
		(en milliards FCFA)			(en %)	
1	17-juil-08	40	32,1	32,1	6	10 ans, 2 ans de différé
2	02-janv-09	20	21,1	21,1	7	5 ans, sans différé
3	21-déc-10	40	55,75	47,5	6,5	5 ans, sans différé
4	21-oct-14	40	44,11	44,11	6,25	5 ans, 1 an de différé
5	19-fév-15	30	45,35	33	5,5	3 ans, in fine
Total		170	198,41	177,81		

Source : DNTCP

L'Etat du Mali se propose d'être plus fréquent sur ce marché dans l'objectif de lever des fonds en vue de financer les investissements nécessaires à la reconstruction du pays après la crise politico-sécuritaire de 2012.

Le succès des émissions de titres publics pendant ces années, témoigne de la crédibilité de la signature de l'Etat de malien qui n'a connu aucun incident de remboursement en dépit du contexte de crise. La présente émission d'obligation du Trésor a été programmée dans ce cadre.

2.4. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DU MALI

2.4.1. Secteur réel

Le taux de croissance de l'économie malienne devrait ressortir à 5,8% en 2014 contre 1,7% en 2013 et une stagnation de 0,0% en 2012. Cette performance est due à la normalisation de la situation socio-politique et à la reprise de l'activité économique avec l'assistance des Partenaires Techniques et Financiers. Au niveau sectoriel, cette croissance de 2014 serait tirée par le secteur primaire (9,4%). Le secteur secondaire croîtrait de 1,8% et le secteur tertiaire de 4,8%.

2.4.2. Evolution de l'offre globale

● Secteur primaire

Au niveau du secteur primaire, le taux de croissance se situerait à 9,4% contre -7,4% en 2013. Cette performance proviendrait notamment de la branche « agriculture vivrière hors riz » qui devrait croître de 15%. Aussi, la branche « consolidée coton » connaîtrait une croissance de 14,8% en 2014.

Le secteur agricole croîtrait globalement de 13,0% en 2014 contre une baisse du même ordre (13,7%) en 2013.

● Secteur secondaire

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 1,8% en fin septembre 2014 contre un repli de 5,5% en 2013. Cette faible croissance s'expliquerait notamment par un repli des autres branches manufacturières de 20,0% en 2014 et de la branche des industries textiles 6,0%. Par contre, les secteurs de l'agroalimentaire boisson tabac, de l'électricité eau ainsi que des bâtiments et travaux publics croîtraient respectivement de 12,2% ; 10% et 5% en 2014.

● Secteur tertiaire

A fin septembre 2014, le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance de 4,8% après une hausse de 8,9% en 2013. Cette contre-performance est en rapport avec la baisse de l'activité dans les branches autres services marchands non financiers où le taux de croissance ne serait que de 3,0% 2014 après avoir enregistré une croissance de 15,0% en 2013.

2.4.3. Evolution de la demande globale

● La consommation

La consommation finale au troisième trimestre 2014 devrait croître de 3,2% contre un taux de croissance de 6,6% en 2013. Cette baisse de la consommation proviendrait aussi bien de la composante publique que privée. La croissance de la consommation privée est attendue

à 3,0% contre 6,0% l'année précédente. Pour ce qui est de la consommation publique, elle devrait croître de 4,0% en 2014 contre de 8,5% en 2013.

- **L'investissement**

L'année 2014 enregistrerait une baisse des investissements aussi bien privés que publics avec respectivement 5,0% et 40,0% contre des croissances de 9,0% et 55,0% en 2013. Ainsi le taux de croissance projeté est de 22,9% avec 5,0% pour la composante privée et 55,0% pour la composante publique.

- **Les prix et l'inflation**

L'inflation devrait se situer à 2,5% en 2015 contre 2,9% en 2014, soit en dessous de la norme communautaire de 3%.

2.5. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

2.5.1. Finances publiques

- **Recettes**

Les recettes fiscales se chiffrent à fin septembre 2014 à 714,6 milliards FCFA en termes bruts, soit un taux de réalisation de 71,6%. En termes nets, elles s'élèvent à 699,3 milliards de francs de CFA, soit un taux de réalisation de 75,6% des objectifs et un accroissement de 14,8% par rapport à septembre 2013 où elles étaient de 608,9 milliards de francs CFA. A fin septembre 2014, les recettes fiscales nettes représentent 94,2% des recettes budgétaires. Elles sont constituées de 410,2 milliards de FCFA de recettes fiscales intérieures, soit 58,6% contre 289,1 milliards de FCFA de recettes douanières, soit 41,4%. En septembre 2013, ces deux types de recettes étaient respectivement de 319,5 milliards de FCFA, soit 52,5% et de 289,4 milliards de FCFA, soit 47,5%.

- **Dons**

A fin septembre 2014, environ 14,5 milliards de francs CFA de dons ont été mobilisés sur une prévision annuelle de 317,7 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation de 4,5%. A la même en 2013, un montant de 80,7 milliards de FCFA ont été mobilisés au titre des dons, d'où une régression de 82% entre les deux périodes. Cette baisse pourrait s'expliquer par le retard intervenu dans le décaissement des aides et appuis budgétaires accordés au Mali, suite au retard de la revue du programme économique et financier du Mali appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

- **Dépenses totales et prêts nets**

Les dépenses totales et prêts nets ressortent à fin septembre 2014 à 805,6 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 1 651,7 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 48,7%. A la même période en 2013, ils s'élevaient à 745,8 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 8,0%.

Les dépenses budgétaires s'élèvent à fin septembre 2014 à 697,0 milliards de FCFA sur une prévision annuelle de 1552,2 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 44,9%. Elles sont en hausse de 4,6% par rapport à septembre 2013 où elles ressortaient à 665,9 milliards de FCFA.

● Soldes budgétaires caractéristiques

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solde à fin septembre 2014 par un excédent global hors dons de 21,4 milliards de francs CFA contre un déficit de 22,4 milliards de francs CFA en 2013. Dons inclus, elle se solde par un excédent de 35,9 milliards de FCFA. Le solde base caisse dons inclus ressort à 3,8 milliards de francs CFA.

2.5.2. Dette Publique

Au 30 septembre 2014, l'encours de la dette publique est estimé à 1 890,5 milliards de FCFA.

Il comprend la dette intérieure pour 407,6 milliards de FCFA soit 21,6% du total et la dette extérieure pour un montant de 1 482,9 milliards de FCFA soit 78,4% de l'encours total.

● Dette intérieure

L'encours de la dette intérieure au 30 septembre 2014 est estimé à 407,6 milliards de FCFA. Il est composé de la dette due au secteur bancaire pour 360,0 milliards FCFA, soit 88,3%, et de la dette due au secteur non bancaire pour 47,6 milliards de FCFA, soit 11,7% de l'encours total.

Le service de la dette intérieure au 30 septembre 2014 s'élève à 19,3 milliards de FCFA dont 11,2 milliards de FCFA en principal et 8,1 milliards de FCFA en intérêts.

● Dette extérieure

L'encours de la dette extérieure est estimé à 1 482,9 milliards de FCFA au 30 septembre 2014 contre 1 479,5 milliards de FCFA au 30 juin 2014 et 1 382,3 milliards de FCFA au 30 septembre 2013.

La dette multilatérale au 30 septembre 2014 est estimée à 1 197,7 milliards de FCFA (80,8%) contre 285,2 milliards de FCFA pour la dette bilatérale (19,2%).

Le service de la dette extérieure est régulièrement assuré et s'élève au 30 septembre 2014 à 45,4 milliards de FCFA dont 31,4 milliards en principal et 14,0 milliards de FCFA en intérêts.

A la date du 30 septembre 2014, le Mali a bénéficié d'un allègement de dette d'un montant de 10,9 milliards de FCFA au titre de l'Initiative PPTE dont 9,9 milliards de FCFA en principal et 1,0 milliard de FCFA au titre des intérêts.

Au 30 septembre 2014, il n'existait aucun arriéré au titre du service de la dette publique extérieure du Mali. Ainsi, le critère de non-accumulation d'arriéré a été respecté.

Le Mali poursuit ses efforts de maîtrise de l'endettement en ne contractant aucun prêt dont l'élément « don » est inférieur à 35%, nécessaire pour assurer la viabilité de la dette à long terme.

2.6. SECTEUR MONETAIRE

2.6.1. Avoirs extérieurs nets

A fin septembre 2014, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont enregistré un repli de 229,7 milliards de FCFA ou 30,0% par rapport à fin septembre 2013. Cette dégradation est imputable à la Banque Centrale qui a affiché un fléchissement de 315,8 milliards de FCFA de sa position créditrice extérieure. Cette forte baisse des avoirs extérieurs nets est liée à la faiblesse de la mobilisation des ressources extérieures auprès des partenaires en 2014.

Quant aux banques, leurs avoirs extérieurs nets ont progressé de 86,1 milliards de FCFA, en liaison essentiellement avec la progression de leurs avoirs vis-à-vis de leurs correspondants à l'étranger à hauteur de 48,7 milliards de FCFA.

2.6.2. Crédits intérieur

En s'inscrivant à 1 250,0 milliards de FCFA à fin septembre 2014, l'encours du crédit intérieur a affiché un accroissement de 184,9 milliards de FCFA (ou 17,4%) par rapport à la même période de l'année précédente.

Ce raffermissement est imputable à une hausse des crédits à l'économie et à une dégradation de la position nette du Gouvernement.

2.6.3. Position nette du Gouvernement

La position créditrice nette de l'Etat est ressortie à -44,0 milliards de FCFA en septembre 2014, contre -102,7 milliards de FCFA en septembre 2013, soit une dégradation de 20,8 milliards de FCFA. Cette évolution découle essentiellement du raffermissement des concours des banques en faveur de l'Etat (+82,7 milliards de FCFA), en rapport avec la progression des émissions de bons du trésor en 2014.

2.6.4. Crédits à l'économie

Par rapport à fin septembre 2013, l'encours des crédits à l'économie a affiché une variation de +164,1 milliards de FCFA (+14,5%) en s'établissant à 1 294,0 milliards de FCFA à fin septembre 2014. Cette hausse est essentiellement liée à l'octroi de crédits à des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agriculture, des mines, du commerce des hydrocarbures et du commerce général.

2.6.5. Masse monétaire

Reflétant l'évolution des avoirs extérieurs nets, la masse monétaire a enregistré une contraction de 30,9 milliards (ou -1,7%) en s'inscrivant à 1736,9 milliards de FCFA à fin septembre 2014, contre 1798,2 milliards de FCFA à fin septembre 2013. Cette baisse de la liquidité globale s'est traduite dans la circulation fiduciaire (-114,0 milliards de FCFA ou -22,3%).

2.7. SECTEUR EXTERIEUR

Au terme de l'année 2014, les comptes extérieurs du Mali seraient marqués par un solde global excédentaire de 14,9 milliards de FCFA après un solde de +15,9 milliards de FCFA en 2013.

Ce solde résulterait d'une détérioration du compte courant qui afficherait un déficit de 399,1 milliards de FCFA (6,8% du PIB) en 2014, après un solde de -204,1 milliards (-3,8% du PIB) en 2013.

Quant au compte de capital et d'opérations financières, son solde afficherait une hausse de 93,2 milliards de FCFA par rapport à l'année 2013, en s'établissant à 319,8 milliards de FCFA en 2014.

2.7.1. Commerce extérieur

L'année 2014 est caractérisée par la poursuite du repli des cours des produits pétroliers, de l'or et du coton, avec des perspectives d'exportation moins bonnes que celles de l'année précédente. Ainsi, la balance commerciale marquerait un déficit de 298,9 milliards en 2014, contre un solde de -144,7 milliards de FCFA une année plus tôt.

● Exportations

Les exportations de l'année 2014 seraient moins importantes que celles de l'année précédente. En effet, leur valeur est attendue à 1314,2 milliards FCFA, en diminution de 84,9 milliards (ou -6,1%) par rapport à 2013.

Le repli des exportations est essentiellement imputable à la diminution de 9,7% des exportations d'or non-monétaire, du fait de la baisse de 9,2% des prix et de 0,6% des volumes exportés.

Les exportations de coton-fibre s'élèveraient à 158,9 milliards de FCFA, soit 15,6 milliards (ou -8,9%) de moins qu'en 2013, en raison de la diminution du prix à l'exportation (-4,0%) ainsi que des volumes (-5,2%).

Quant aux exportations d'animaux vivants, elles devraient ressortir à 67,9 milliards de FCFA en 2014, en hausse de 3,6 milliard de FCFA (ou 5,6%) par rapport à 2013.

● Importations

Les importations enregistreraient un accroissement de leur valeur totale qui s'établirait à 1595,0 milliards de FCFA en valeur FOB, soit 51,2 milliards ou 3,3% de plus qu'en 2013. Cette évolution découlerait de l'augmentation de toutes les composantes des importations, à l'exception des biens d'équipement et des produits intermédiaires.

En effet, les importations de produits alimentaires augmenteraient de 48,4 milliards (ou 20,9%) en 2014 par rapport à l'année précédente, en relation avec la campagne agricole 2013/2014 qui n'a pas atteint les résultats escomptés.

Les importations de biens d'équipement, quant à elles, afficheraient un repli de 25,1 milliards de FCFA ou 4,8%, en liaison avec le fléchissement des importations de matériaux de construction à hauteur de 23,1 milliards ou 10,1%.

La valeur des produits pétroliers est prévue en hausse de 16,7 milliards de FCFA ou 3,9% par rapport à 2013, en liaison avec la progression 5,0% des volumes, les prix devant se replier de 1,6%.

Les achats de produits intermédiaires, pour leur part, sont prévus en baisse de 3,2 milliards de FCFA (ou -1,5%), du fait d'un recul des prix (-2,5%) de produits pharmaceutiques importés.

2.7.2. Analyse des autres comptes de la balance des paiements.

● Balance des services

Au terme de l'année 2014, le solde de la balance des services est attendu à -871,6 milliards de FCFA, après -927,9 milliards un an auparavant. Cette amélioration serait induite par celle du solde des "Voyages" (+5,8 milliards) et des "Autres services" (+63,3 milliards).

● Balance des revenus.

Le solde des revenus s'établirait à -263,6 milliards de FCFA en 2014, après -289,8 milliards un an plus tôt. Cette amélioration du solde est liée à la baisse des revenus d'investissement générés dans le secteur aurifère en 2013.

Quant aux paiements d'intérêts sur la dette publique extérieure, ils sont prévus à 21,4 milliards de FCFA en 2014, après 18,4 milliards en 2013.

● Balances des transferts courants.

En 2014, l'évolution du solde des transferts courants se traduirait par un excédent de 1017,0 milliards de FCFA, en recul de 141,3 milliards par rapport à l'année précédente.

Les transferts personnels, qui restent soutenus, atteindraient en valeur nette 384,6 milliards, soit 5,2% de plus qu'en 2013.

● Balance des capitaux

L'excédent des transferts de capital s'établirait à 197,3 milliards de FCFA en 2014, en hausse de 73,8 milliards par rapport à leur niveau de 2013. Les transferts publics de capital ressortiraient à 149,2 milliards de FCFA en 2014, après 79,8 milliards un an auparavant, suite aux décaissements effectués dans le cadre du PRED. Quant aux autres transferts privés, ils sont attendus à 48,1 milliards en 2014, contre 43,7 milliards un an plus tôt.

● Balance des opérations financières

Le solde du compte d'opérations financières serait de 162,1 milliards de FCFA en 2014, après 96,5 milliards l'année précédente. Les investissements directs nets reçus s'établiraient à 133,1 milliards en 2014, après 140,5 milliards en 2013.

Concernant les capitaux publics, ils sont attendus à 139,2 milliards en 2014, après 59,2 milliards en 2013.

2.8. PERSPECTIVE POUR L'ANNEE 2015

Les hypothèses de croissance de l'économie malienne 2015 ont été faites en tenant compte surtout de la situation économique internationale et de l'évolution de la situation politico-économique au niveau national. Ainsi, la croissance attendue en 2015 serait de 5,5%. Les taux de croissance attendus pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 4,5% ; 4,3% et 6,9%.

La croissance dans le secteur primaire serait de l'ordre de 4,5%. Ce ralentissement de la croissance serait dû essentiellement à la production du riz et du coton. Malgré la poursuite du soutien des pouvoirs publics à travers la politique de subvention aux intrants, des aménagements et le renforcement de la mécanisation du secteur agricole.

Quant au secteur secondaire, il connaîtrait une croissance de 4,3% qui serait soutenue par les branches « Industries textiles » et « Autres branches manufacturières » qui devraient connaître des taux respectifs de 4,3% et 3,4% contre -6,2% et -20,0% l'année précédente.

Le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance moyen de 6,9% qui serait soutenu par la branche « commerce » et la branche « transports et télécommunications » avec l'arrivée du troisième opérateur.

Les investissements connaîtraient un taux de croissance de 33,0% environ qui s'expliquerait d'une part par les investissements dans le secteur des télécommunications et, d'autre part, par la mise en œuvre du plan d'action 2013 – 2015 de la nouvelle Politique de Développement Industriel (PDI) et par d'autres investissements dans les régions touchées par la crise sécuritaire.

La consommation finale devrait également connaître une légère augmentation en 2015 avec la reprise des activités, les nouvelles créations d'emplois suite à la reprise des travaux d'une part, et la reprise normale des activités de l'administration publique. Par conséquent la croissance attendue (4,1%) serait due aussi bien à la composante publique (4,0%) que privée (4,5%).

La modification de la loi de Finances initiale 2014 s'inscrit dans le cadre de la relance de l'activité économique à travers l'augmentation des dépenses d'investissement. Elle a pris en compte les priorités du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2012-2017, du Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED) 2013-2014 et du Programme d'Actions Gouvernemental (PAG) 2013-2018.

ANNEXES

ANNEXE 1 : MECANISME DE L'ADJUDICATION A TAUX MULTIPLES

L'adjudication à taux multiples ou à taux demandés est un appel d'offre à sens unique. Elle s'adresse soit aux offreurs de ressources, soit aux demandeurs de ressources.

Les soumissions (offres de montants) sont assorties de propositions de taux. Ces taux doivent être fonction des taux de rémunération de l'épargne sur le marché. Les soumissions sont retenues et rémunérées aux taux proposés par les différents soumissionnaires dans l'ordre croissant des taux d'intérêt et dans la limite du montant mis en adjudication.

L'avantage majeur de la procédure des enchères est de laisser s'exprimer les forces du marché.

Exemple pratique :

Soit, l'adjudication à taux multiples de bons du Trésor ayant entre autres, les caractéristiques suivantes :

Valeur nominale unitaire : 5 000 000 FCFA
Montant mis en adjudication : 10 000 000 000 FCFA

X a souscrit pour un montant total de 6 milliards de F CFA ;

1 milliard de F CFA à 4,5000%
2 milliards de F CFA à 4,7500%
3 milliards de F CFA à 5,0000%.

Y a souscrit pour un montant total de 7 milliards de FCFA ;

4 milliards de F CFA à 5,0000%
3 milliards de F CFA à 6,5000%

Les soumissions retenues permettant d'obtenir le montant de 10 milliards de FCFA sont celles effectuées à un taux variant entre 4,5000% et 5,0000% {10M=1M (à 4,5000%) +2M (à 4,7500%) +3M(à 5,0000%) +4M (à 5,0000%)}

Ainsi, toutes les soumissions de **X** sont acceptées. Par contre, seule la première soumission de **Y** est retenue. La deuxième soumission de l'investisseur Y est rejetée car le montant proposé permet d'avoir un cumul de montant de 13 Milliards de F CFA qui est supérieur au montant mis en adjudication.

Le taux pour lequel le montant cumulé égale ou excède le montant mis en adjudication est appelé le taux marginal. Dans l'ensemble, le taux marginal est de 5,0000%.

Lorsque plusieurs soumissions sont exprimées au taux marginal, elles sont servies proportionnellement au montant nécessaire pour absorber le montant mis en adjudication.

ANNEXE 2 : LE SIEGE ET LES AGENCES PRINCIPALES DE LA BCEAO

SIEGE SOCIAL

DAKAR, Avenue Abdoulaye FADIGA
Boîte Postale : 3108
Téléphone : (221) 823 16 15 – 823 10 42
Télex : BCEAO 21597 SG
Téléfax : (221) 823 93 35

BENIN

Cotonou Zone Portuaire, Avenue D'Ornano
Route inter Etat N° 11
BP : 325
Tél : (229) 31 24 66 - 31 37 82
Télex : 5211 BCEAO CTNOU
Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

Ouagadougou
Avenue Gamal Abdel Nasser
BP : 356
Tél : (226) 30 60 15/ 16/17
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : (226) 31 01 22
Téléfax : (221) 823 57 57

COTE D'IVOIRE

Abidjan
Angle Boulevard Botreau – Roussel
et Avenue Delafosse
BP : 1769 Abidjan 01
Tél : (225) 20 20 84 00; 20 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23474.23761.22601
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

MALI

Bamako
Square Lumumba
BP: 206
Tél: (223) 22 37 56 /57
Telex: BCEAO 2574 MJ
Téléfax : (223) 22 47 86

NIGER

Niamey
Rond-point de la poste
BP : 487
Tél : (227) 72 24 91/ 92
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

Dakar
Boulevard du Général De Gaulle
Angle triangle sud
BP : 3159
Tél : (221) 823 13 30 ; 823 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG

TOGO

Lomé
Rue des Nîmes
BP : 120
Tél : (228) 21 25 12- 21 53 84
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : (228) 21 76 02

GUINEE BISSAU

Bissau
BP: 38
Tél: (245) 21 55 48-21 41 73
& 21 14 82
Telex: 289 BCGBI
Téléfax :(245) 20 13 05/20 13 21

AGENCE UMOA-TITRES

Adresse : Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 4709 RP Dakar - Sénégal
FAX : (221) 33 839 45 57
Tél. : (221) 33 839 10 10
E-mail : adjudications@umoaTitres.org